

PACTE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

GRUPE DE TRAVAIL « INDICATEURS ET MESURE »

SYNTHESE DES TRAVAUX

Référents : Pierre Galio / Laurence GOUTHIERE
Pierre.galio@ademe.fr / laurence.gouthiere@ademe.fr
 Service Consommation et Prévention / ADEME Angers

Bilan des travaux Décembre 2019

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a lancé en juin 2017 le second [Pacte national](#) de lutte contre le gaspillage alimentaire pour une période de 3 ans. Sur les 6 groupes de travail (GT) organisés, le premier porte sur la définition des indicateurs et de la mesure du gaspillage alimentaire. L'ADEME a piloté ce GT.

Objectifs et Calendrier

Les objectifs de ce GT étaient doubles :

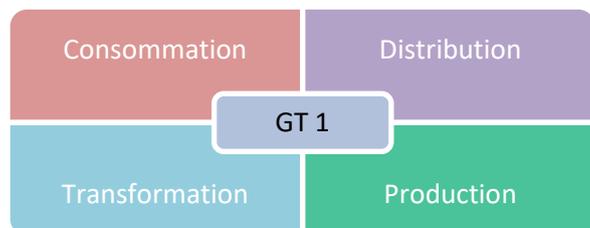
- Permettre à chaque acteur de la chaîne alimentaire de disposer d'un système d'observation pérenne et efficace pour étudier sa progression vers une réduction des pertes et gaspillage alimentaires ;
- Disposer d'outils d'observation permettant à terme de suivre l'objectif national de réduction de 50% du gaspillage alimentaire d'ici 2025.

Les travaux se sont organisés en deux périodes :



Organisation

Afin de prendre en compte les spécificités de chaque secteur, le GT a été organisé en 4 sous-groupes de travail représentant les 4 principaux maillons de la chaîne alimentaire.



Les sous-groupes ont été constitués de manière volontaire par les participants mobilisés. Le nombre de participants a augmenté progressivement au fil des réunions soulignant un intérêt des acteurs pour ce travail. Au total les travaux ont réuni jusqu'à 100 personnes représentant tous les secteurs de la chaîne alimentaire.

Au total, 28 réunions de sous-groupes ont eu lieu dont une réunion mixte ayant pour objet les retraits/rappels à laquelle ont participé les membres des sous-groupes Transformation et Distribution. En complément, 4 réunions plénières (soit 2 par an) ont réuni l'ensemble des participants du GT1 dans le but de partager les résultats de chaque sous-groupe et d'acter les points d'avancement et les prochaines étapes.

Bilan

Tous les groupes ont adopté une démarche sensiblement analogue permettant de travailler sur chacune des étapes ci-dessous :

Processus de travail pour les différents groupes



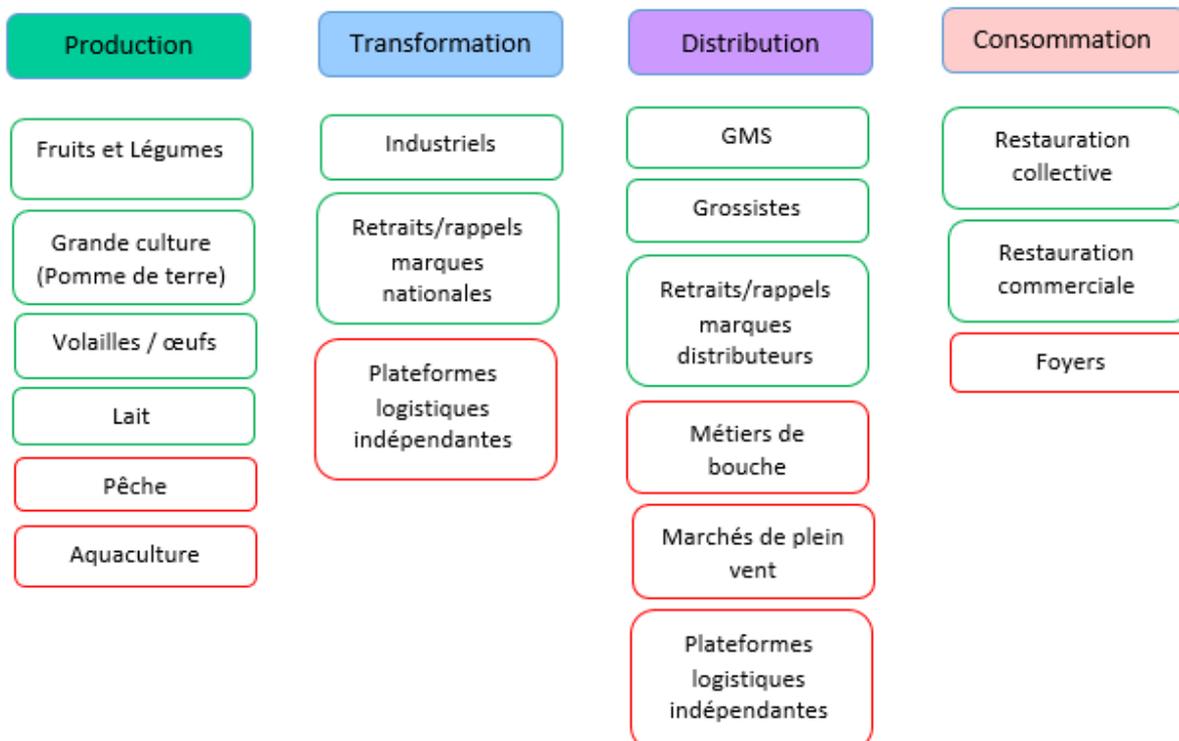
Les deux années de réflexion autour de ce dispositif ont contribué à poser les premières pierres d'un système d'observation plus global de suivi des pertes et gaspillage alimentaire au niveau national, commun à l'ensemble des acteurs.

En complément, avec l'appui d'un cabinet spécialisé, une définition des échantillons d'acteurs statistiquement représentatifs des différents secteurs d'activité a été réalisée afin de préparer finement une observation nationale des données par grand acteur.

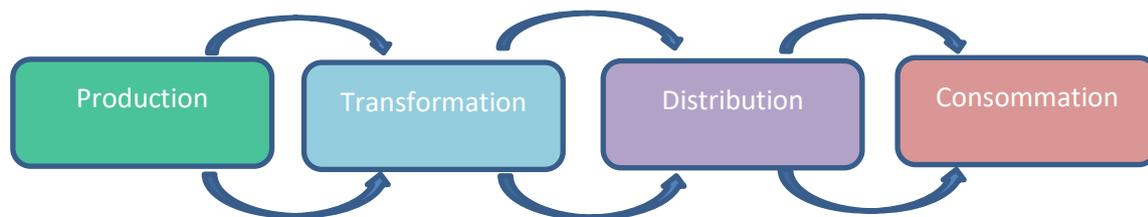
L'ensemble des groupes dispose aujourd'hui d'une cartographie de recueil de données pouvant être recueillies dans des conditions acceptables propre à chaque secteur et partagé par l'ensemble des participants. Le schéma ci-dessous fait ressortir les secteurs ou acteurs pour lesquels les travaux ont abouti à une sélection de données à recueillir et ceux pour lesquels il reste encore à échanger et s'accorder.

Synthèse des données identifiées pour le suivi des pertes et gaspillage alimentaire en France

- Secteur ou acteur pour lesquels les données sont identifiées comme disponibles à court terme
- Secteur ou acteur pour lesquels les données ne sont pas identifiées à ce jour comme disponibles



Ont également été mis en évidence les interdépendances entre ces secteurs et la difficulté d'accéder aux informations liées aux intermédiaires :



Parmi ces intermédiaires, manquent aujourd'hui aux travaux la logistique et les plateformes logistiques indépendantes (entre les producteurs, les transformateurs et les distributeurs).

D'autres acteurs clés non représentés dans ce groupe de travail doivent être étudiés pour compléter les travaux.

Parmi ceux-ci ont été identifiés :

- Les marchés de plein vent
- Les marchés de bouche
- Les foyers

Conclusions

Concernant l'objectif de mettre en place un reporting centralisé au niveau national, une part importante du travail reste encore à réaliser. En effet, à ce jour, très peu des critères relatifs à la fiabilité statistique sont réunis. Pour tendre vers un reporting national, il conviendra de garantir :

- La mobilisation des acteurs,
- La construction de l'échantillon,
- L'articulation entre des enquêtes volontaires et d'autres qui pourront être obligatoires,
- La fiabilité de la saisie par les acteurs,
- La fréquence des enquêtes qui pourront varier d'un secteur à un autre, mais qu'il conviendrait de caler sur les recommandations de la directive européenne à savoir tous les quatre ans.
- La cohérence des données recueillies,
- La confidentialité de ces données,
- L'actualisation dans le temps avec des échantillons qui évolueront d'une enquête à une autre.

Pour cela, il est nécessaire de mettre en place une coordination nationale par les pouvoirs publics du recueil de ces données dans l'idée de pouvoir suivre et analyser ces éléments sur la durée.

Dans un second temps, la consolidation des différentes données (sources, unités, fréquences différentes, calendriers de mise en œuvre, absence de certains acteurs) sera cruciale pour construire cet indicateur. Celui-ci permettra de suivre à terme l'évolution des pertes et gaspillage alimentaire en France dans l'idée d'évaluer l'atteinte de l'objectif national de réduction de 50%.

Il s'agit là d'une base indispensable pour laquelle il reste à « transformer l'essai » en mettant en œuvre opérationnellement les dispositifs d'observations pour chaque acteur.

Une coordination ministérielle est dans ce cadre indispensable. Les travaux en cours suite aux recommandations du CNIS pris en main par les services statistiques du MTES en lien avec les attentes de la directive européenne permettront d'y répondre. L'étape franchie dans le cadre du GT 1 devrait faciliter la compréhension des acteurs vis-à-vis de ce reporting national et encourager la remontée d'information grâce à un dispositif qui va se mettre progressivement en place dans les différents secteurs.

Ce GT a bénéficié d'une dynamique positive bénéficiant d'une prise de conscience massive des acteurs pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Les travaux du GT devraient conforter les acteurs dans le suivi de leurs efforts pour participer à cet enjeu national. Dans ce cadre, l'ADEME poursuivra l'accompagnement ponctuel des acteurs en cas de besoin pour tendre vers un dispositif d'observation régulier et pérenne.

Le rapport complet est disponible sur la [médiathèque de l'ADEME](#)

